Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200752-20251210-20251210_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

29 novembre 2025

Date de l'affichage

29 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Benoît LARVOR, Maire.

Etaient présents : Benoît LARVOR, Maire – Josette LE PONNER, Didier LASSALLE, Marc GUILLAUME Adjoints – Claude GALLAIS, Delphine SEBILLE, Evelyne DRION, Laëtitia OGER, Marc LE BOUDEC, Lionel GUILLOU, Cédric LE GALL.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :
Arnaud LE GOFF ayant donné pouvoir à Benoît LARVOR
Laurence GLOUX ayant donné pouvoir à Marc GUILLAUME

Absent : /

Secrétaire de séance : Laëitita OGER

03-12/2025 OBJET : Effacement des réseaux aériens de la rue du Général De Gaulle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve :

- Le projet d'effacement des réseaux d'infrasctructures télécommunications (études) rue du Général de Gaulle présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 10 500,00 € TTC.

A titre indicatif, conformémement aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 16 décembre 2022, la participation financière calculée sur la base de l'étude sommaire s'élève à 5 166,67 €.

Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement fincancier du SDE 22, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier ».

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Benoît LARVOR

La secrétaire de séance
Laëtitia OGER